

LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS



AXES D'INTERVENTION ET ACTIONS

AXE 1

PRÉVENTION ET VALORISATION

- > Communiquer et informer
- > Sensibiliser des établissements scolaires
- > Sensibiliser les professionnels
- > Communiquer spécifiquement dans l'habitat collectif

AXE 2

EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

- > Favoriser l'éco-exemplarité des agents de la collectivité
- > Prendre en compte la prévention des déchets dans les achats publics

AXE 3

DÉCHETS VERTS ET BIO-DÉCHETS EN GESTION DE PROXIMITÉ

- > Favoriser le compostage individuel / gestion des feuilles mortes
- > Favoriser le compostage collectif et partagé
- > Poursuivre le développement de « Caux 'Cottes »
- > Promouvoir le jardinage au naturel
- > Mettre en place un service de broyage de branches en déchèterie
- > Gérer les espaces verts intercommunaux de façon raisonnée

AXE 4

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- > Promouvoir les initiatives déjà existantes sur le gaspillage alimentaire
- > Accompagner les restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire
- > Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

AXE 5

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- > Promouvoir la recyclerie et la filière réemploi dans la déchèterie
- > Promouvoir des solutions de réemploi et réparation sur le territoire

AXE 6

METTRE EN PLACE ET RENFORCER DES ACTIONS POUR FAVORISER LA CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

- > Organiser un Défi Famille Zéro Déchet
- > Réduire la distribution d'imprimés non sollicités (Stop Pub)
- > Promouvoir l'eau du robinet
- > Promouvoir les couches lavables

AXE 7

RÉDUIRE LES DÉCHETS DU BTP

- > Améliorer la connaissance des déchets du BTP

AXE 8

METTRE EN PLACE DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

- > Mettre en place un financement dédié du SPGD
- > Réaliser la matrice des coûts chaque année



réduction
des déchets

**CAUX-
AUSTREBERTHE**
communauté de communes